

Le 13 juin 2013

À PUBLIER IMMÉDIATEMENT

## **PLUS DE 23 000 JEUNES ONT SUIVI LE COURS DU CERTIFICAT DE PRÉPARATION DES JEUNES TRAVAILLEURS**

Le ministre des Relations et de la Sécurité en milieu de travail, Don Morgan, rappelle aux jeunes saskatchewanais de 14 et 15 ans qui cherchent un emploi d'été qu'ils doivent avoir suivi le cours du Certificat de préparation des jeunes travailleurs de la Saskatchewan (YWRCC) pour obtenir un emploi.

Depuis 2010, plus de 23 000 jeunes de la Saskatchewan ont suivi le cours. Le cours obligatoire préparatoire à l'emploi enseigne aux jeunes leurs droits et responsabilités en matière de santé, de sécurité et de normes en milieu de travail.

« Je suis très satisfait de la réaction favorable des élèves, des parents, des enseignants et des employeurs à l'égard de ce programme sans précédent, a déclaré le ministre Morgan. Le cours offre des renseignements précieux sur les dangers en milieu de travail et sur les attentes, les droits et les devoirs des employés et des employeurs. »

Bien que les jeunes puissent répondre à une offre d'emploi et se présenter à une entrevue avant d'avoir obtenu leur certificat, ils doivent remettre un exemplaire de leur certificat à leur employeur dès leur première journée de travail ou avant. Les jeunes de 14 et 15 ans doivent aussi obtenir le consentement d'un de leurs parents ou de leur tuteur pour travailler.

On peut suivre le cours en ligne à [www.lrws.gov.sk.ca/ywrcc](http://www.lrws.gov.sk.ca/ywrcc) et s'adresser au 1-800-667-1783 pour obtenir de plus amples renseignements sur le YWRCC

-30-

Renseignements :

Bill Stovin  
Ministère des Relations et  
de la Sécurité en milieu de travail  
Regina  
306-787-0926